



Mairie de  
Saint Georges du Vièvre – 27450  
Place de la Mairie – BP 13  
Tél : 02.32.42.80.42  
secretariat@mairie-st-georges-du-vievre.com

## TARIFS DU CAMPING SAISON 2023 Route de Noards

### REDEVANCES JOURNALIERES

. CAMPEUR	:	3,00 €
. ENFANT de moins de 12 ANS	:	1,50 €
. VISITEUR	:	1,50 €
. VEHICULE	:	1,50 €
. CARAVANE ou TENTE	:	3,00 €
. TENTE hors emplacement délimité	:	1,00 €
. CAMPING CAR	:	6,00 €
. FORFAIT BRANCHEMENT ELECTRIQUE (5 Ampères)	:	3,50 €
. FORFAIT BRANCHEMENT ELECTRIQUE (10 Ampères)	:	7,00 €
. GARAGE MORT (du 01 AVRIL au 30 SEPTEMBRE)	:	2,20 €
. GARAGE MORT (du 01 OCTOBRE au 31 MARS)	:	1,20 €

### FORFAITS DIVERS :

. FORFAIT SEMESTRIEL ( du 01 AVRIL au 30 SEPTEMBRE )		
- 1 voiture, 1 emplacement, électricité 5 A, 4 personnes	:	855,00 €
- Supplément éventuel / Campeur mineur	:	20,00 €
- Supplément éventuel / Electricité 5 ampères	:	85,00 €
. FORFAIT GARAGE MORT ( du 01 OCTOBRE au 31 MARS )	:	160,00 €

### LOCATIONS MOBILE HOMES :

	<b>COQUELICOT</b>	<b>JONQUILLE</b>
. <u>LOCATION PAR SEMAINE / HAUTE SAISON</u> (JUILLET ET AOUT)	: 150,00 €	275,00 €
. <u>LOCATION PAR SEMAINE / BASSE SAISON</u> (AVRIL, MAI, JUIN, SEPTEMBRE)	: 100,00 €	150,00 €
. <u>LOCATION POUR UN WEEK-END / BASSE SAISON</u> (AVRIL, MAI, JUIN, SEPTEMBRE)	: 75,00 €	75,00 €